



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Rectrice de l'Académie de Limoges

Rectorat/DEC 2/EM/37

- **Vu** le décret n° 90-680 du 1^{er} août 1990 modifié portant statut particulier des professeurs des écoles ;
- **Vu** l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles
- **Vu** l'arrêté du 22 septembre 2023 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux, de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles
- **Vu** l'arrêté du 22 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat
- **Vu** les arrêtés rectoraux du 5 octobre 2023 portant ouverture d'un concours externe public, privé, troisième concours public et second concours interne privé pour le recrutement de professeurs des écoles dans l'académie de Limoges
- **Vu** les arrêtés rectoraux du 9 novembre 2023 modifiant les périodes d'inscription
- **Sur** proposition du Président du jury

ARRETE

Article 1^{er}

Le jury chargé des délibérations pour les épreuves du concours externe public, privé et troisième concours public de recrutement de professeurs des écoles - session 2024 - est composé comme suit :

Président :

Monsieur Franck CUTILLAS, inspecteur académique, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Corrèze

Vice-président :

Monsieur Max GRATADOUR, inspecteur de l'éducation nationale, doyen des inspecteurs de l'éducation nationale 1^{er} degré.

Article 2

Sont nommés membres du jury d'admissibilité et d'admission :

Madame Delphine AYRAL, inspectrice de l'éducation nationale, IEF et Valeurs de la République, Rectorat de Limoges,
Madame Corinne ADENIS-VERGNAUD, conseillère pédagogique, circonscription Haute-Vienne 2,
Monsieur Emmanuel ARTUR, inspecteur de l'éducation nationale, circonscription Haute-Vienne 5,
Madame Pascale BERGER, conseillère pédagogique, circonscription Guéret 2-ASH,
Monsieur Emmanuel BLANCHER, inspecteur de l'éducation nationale, circonscription Haute-Vienne 6,
Madame Nathalie COUTURIER, conseillère pédagogique, référente des directeurs d'école, Limoges,
Madame Christelle DE OLIVEIRA, professeur des écoles, École Jeanne d'Arc, Limoges,
Monsieur Lionel DUCHER, professeur certifié, INSPE, académie de Limoges
Monsieur Julien GOURCEROL, professeur des écoles, École Ozanam, Limoges,
Madame Marie-Paule LAPAQUETTE, inspectrice de l'éducation nationale, circonscription Haute-Vienne 3,
Monsieur Benjamin LAVAL, conseiller pédagogique, circonscription d'Aubusson,
Madame Catherine LAVERGNE, inspectrice de l'éducation nationale, circonscription Tulle Vézère ASH,
Monsieur LEFEBVRE Paul, directrice d'école d'application, Limoges Roussillon,
Monsieur Mathieu MAURANGE, inspecteur de l'éducation nationale, circonscription Haute-Vienne 2,
Madame Marlène MILORD, conseillère RH de proximité, Rectorat de Limoges,
Monsieur François MUSSON, inspecteur de l'éducation nationale, circonscription Haute-Vienne 1,
Madame Murielle PERCHET, conseillère pédagogique, référente langues vivantes, Rectorat de Limoges
Madame Sandrine PEYRONIE, conseillère pédagogique, circonscription Tulle-Dordogne,
Madame Delphine SCHNEIDER, directrice école d'application, Jean Zay Limoges,
Madame Célia SOARES, conseillère pédagogique, circonscription Brive rural,
Madame Corinne TEILLET, conseillère pédagogique, circonscription Haute-Vienne 5,
Monsieur Dominique VERGNE, professeur certifié, INSPE, académie de Limoges,

Article 3

Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, le 15 mars 2023,

La Rectrice de l'Académie de Limoges

Carole DRUCKER-GODARD